## Image réelle et image virtuelle

On considère un point lumineux A et son image A' donnée par le système optique.

## Image réelle

L'image A' est qualifiée d'**image réelle** si les rayons issus de A et transmis par le système optique convergent en A'.

Une image réelle est directement projetable sur un écran.

## Image virtuelle

Dans certains cas, les rayons issus du système optique divergent.

L'image A' est qualifiée d'**image virtuelle** si les rayons ressortent du système optique en divergeant.

Le point A' est alors obtenu en prolongeant (en pointillé) ces rayons.

Une image virtuelle est observable directement par l'œil de l'observateur, mais elle n'est pas projetable sur un écran.

## Espace-image réel et espace-image virtuel

L'espace-image réel est défini comme la zone de l'espace où se forment les images réelles (zone située derrière la face de sortie pour un système dioptrique).

L'espace-image virtuel est la portion de l'espace dans laquelle se forment les images virtuelles (zone située devant la face de sortie pour un système dioptrique).

